

DIFFUSION RESTREINTE

TD_KIGALI_1994_00154.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A7000000003746D146009A-24T\000-1-DA

-2DAM

-CMB CM5

+ZZ

TD KIGALI 154

LE 17 FEVRIER 1994

KGLI LE 17/02/94 A 17H17

URGENT

CLAIR

ORIGINE : MISSION DE COOPERATION

REDACTEUR : J.L. RIDDELL

NB : DISTRIBUTION ADMINISTRATIVE

AD MINCOOP PARIS 69

CQ DIPLOMATIE 154

NB : MINCOOP : POUR DEV/SCI - CQ : DEV/P

TXT

OBJET : ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE L'HOPITAL DE RUHENGRI.

RESUME : FACE AUX GRAVES PROBLEMES DE PERSONNEL, AUXQUELS EST CONFRONTE L'HOPITAL DE RUHENGRI, IL CONVIENT D'EXAMINER LA POSSIBILITE DE CREATION D'UN POSTE SUPPLEMENTAIRE DE CSN.

LE DIRECTEUR DE L'HOPITAL DE RUHENGRI VIEN, PAR LETTRE NO 076/MMF EN-DATE DU 14 FEVRIER DERNIER, DONT COPIE VOUS-EST ADRESSEE PAR PROCHAINE VALISE, D'APPELER L'ATTENTION DU CHEF DE MISSION SUR LES BESOINS PRIORITAIRES IMMEDIATS DE SON ETABLISSEMENT EN MATIERE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.

CES BESOINS S'ETABLISSENT PAR ORDRE DE PRIORITE DE LA MANIERE SUIVANTE :

1. POSTES "CIVILS" : UN MEDECIN INTERNISTE QUALIFIE POUR "SUPERVISER TOUS LES SERVICES DE MEDECINE DE L'HOPITAL".

2. POSTES "CSN" (PAR ORDRE DE PRIORITE) :

- ORL
- GYNECOLOGIE
- PEDIATRIE
- OPHTALMOLOGIE
- BIOLOGIE.

//

LA MISSION DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE A, DANS LE CADRE DE SA PROGRAMMATION, IMPUTE PAR ERREUR LE POSTE S/1101 "MEDECIN DU CMS" SUR L'ENVELOPPE TITRE IV (CF. TD 365 DE DEV/P), CE QUI LIBERE UN POSTE.

JE SAURAI DONC GRE AU DEPARTEMENT DE BIEN VOULOIR EXAMINER LA POSSIBILITE DE CREER UN POSTE SUPPLEMENTAIRE DE CSN A L'HOPITAL DE RUHENGRI (UN GYNECOLOGUE OU UN PEDIATRE, DES LORS QUE LE POSTE "ORL" RESTE OUVERT) ./.

MARLAUD

DIFFUSION RESTREINTE

160